

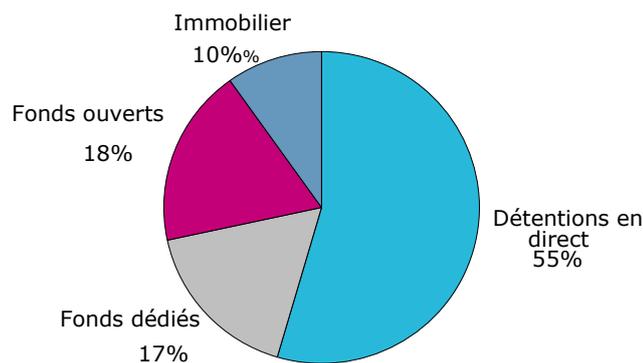
Politique d'investisseur responsable

La MAF est convaincu que les enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance doivent faire partie intégrante de la gestion des risques d'une entreprise. Aussi, la MAF cherche à intégrer la qualité des pratiques ESG, comme éléments de risques potentiels, dans ses décisions d'investissements directs comme indirects.

La MAF est également convaincue que les enjeux du développement offre de nouvelles opportunités d'investissement qui allient impact environnemental, social et économique. Afin de capter ces opportunités, la MAF suit et cherche à stimuler le développement de stratégies d'investissements positionnées sur ces sujets.

Concrètement, la démarche de la MAF prend des formes différentes selon les typologies d'investissement.

Figure 1 : répartition des investissements MAF par typologie d'investissement



Détenions en direct

La MAF a entrepris en 2016 d'intégrer les critères ESG dans sa gestion. Concrètement, cette approche prend actuellement deux formes :

- une exclusion systématique des sociétés impliquées dans la production de tabac, l'OMS ayant émis des recommandations claires en matière de lutte contre le tabagisme,
- une mesure et un suivi des indicateurs ESG avec un focus particulier sur le carbone. Pour réaliser cette mesure, la MAF a décidé de travailler avec le système d'évaluation de l'un de ses gérants, Mirova. Filiale dédiée à l'investissement responsable de Natixis Asset Management, Mirova se classe en seconde place parmi les gérants européens en fonds ouverts ISR et en fonds d'entrepreneariat social/solidaire. L'analyse des enjeux ESG et carbone réalisés par Mirova repose sur l'identification des risques et des opportunités du développement durable, avec une approche dite en « cycle de vie » (scope 1, 2 et 3).

S'agissant d'un premier exercice, l'année 2016 a permis de réaliser un premier état des lieux. Pour les investissements en actions et en obligations d'entreprises, cet exercice a montré que l'exposition du portefeuille aux opportunités et aux risques en lien avec les enjeux de développement durable était proche des indices de marchés (voir encadré reporting ESG et carbone).

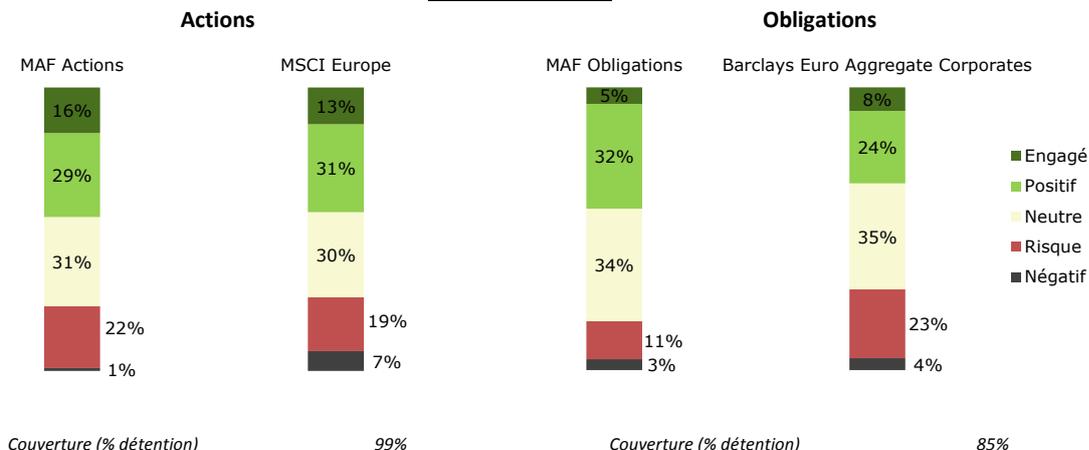
Concernant les investissements en obligations « souveraines, agences, supranationaux, autorités locales », la quasi-totalité des investissements se concentre sur des pays de la zone OCDE sur lesquels la MAF n'identifie pas de risques ESG supplémentaires par rapport aux évaluations crédit traditionnelle.

A partir de 2017, l'information ESG et carbone sera mise à disposition des équipes d'investissement de la MAF afin d'intégrer ces informations dans ses choix d'investissement.

Reporting ESG et carbone au 31/12/2016

Actions et obligations d'entreprises (investissements en direct et mandats)

Evaluation ESG



Source : MAF, Mirova

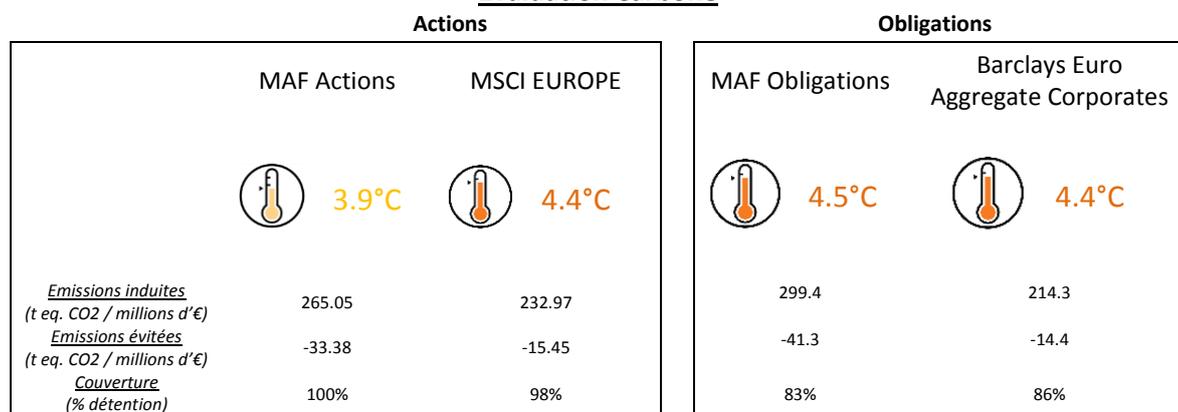
L'opinion ESG mesure le niveau d'adéquation des investissements avec les objectifs de développement durable des Nations Unies.

- Engagé : Contribue de façon très favorable à l'atteinte des Objectifs de Développement Durable
- Positif : Contribue de façon positive à l'atteinte des Objectifs de Développement Durable
- Neutre : En conformité avec certains Objectifs de Développement Durable, mais dont les impacts sont faibles ou non quantifiés
- Risque : Limite l'atteinte des Objectifs de Développement Durable
- Négatif : Limite fortement l'atteinte des Objectifs de Développement Durable

La philosophie d'analyse est disponible sur le site internet Mirova :

http://www.mirova.com/Content/Documents/Mirova/publications/VF/philosRecherche/MIROVA_Philosophie%20de%20recherche.pdf

Evaluation Carbone



Source : MAF, Mirova, Carbone4

L'évaluation carbone est basée sur la méthodologie Carbon Impact Analytics (CIA) codéveloppée par Mirova et le cabinet Carbone4. La méthodologie CIA se focalise principalement sur deux indicateurs :

- une mesure des émissions « induites » par l'activité de l'entreprise dans une approche « cycle de vie » prenant en compte les émissions directes mais aussi celles des fournisseurs et des produits,
- une mesure des émissions « évitées » grâce aux efforts d'efficacité ou au déploiement de solutions « vertes »,

Afin de réaliser ces évaluations, chaque entreprise est examinée individuellement selon une grille d'analyse adaptée à chaque secteur d'activité. Un focus particulier est réalisé sur les entreprises ayant un impact important sur le climat : les producteurs d'énergie, les secteurs carbo-intensifs (énergie, industrie, bâtiment, transport, agriculture) et les fournisseurs d'équipements et de solutions bas-carbone.

Ces évaluations sont ensuite agrégées à l'échelle du portefeuille en traitant les problématiques de doubles comptes. Ces données permettent d'estimer le niveau d'adéquation du portefeuille avec les scénarios climatiques, sur une échelle de 2°C à 6°C :

- Un portefeuille 2°C s'inscrit dans une trajectoire de limitation du réchauffement climatique à moins de 2°C en 2100, respectant les objectifs fixés par les accords internationaux, notamment l'accord de Paris 2015.
- Un portefeuille 6°C s'inscrit dans une trajectoire de poursuite de la croissance des émissions de gaz à effet de serre, conduisant aux conséquences les plus graves du réchauffement climatique

Plus d'information sur le site de Mirova :

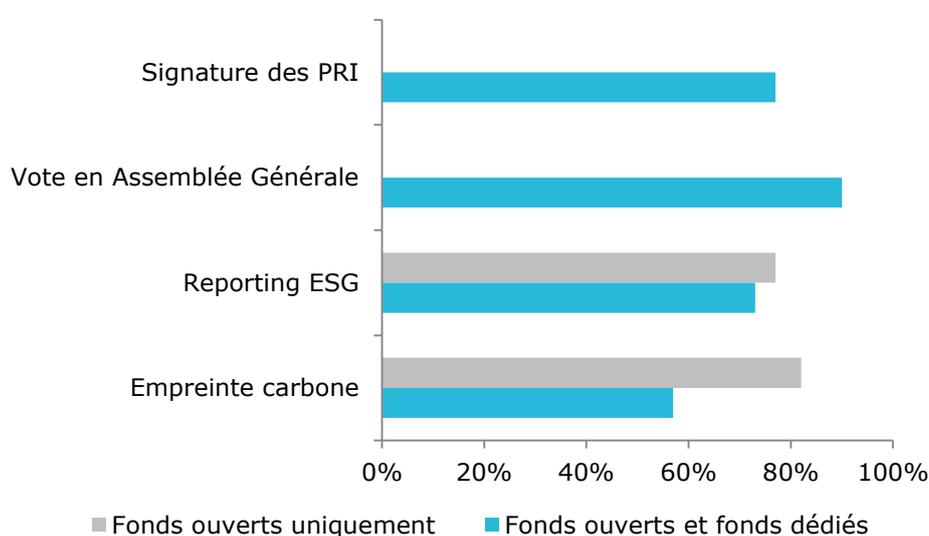
http://www.mirova.com/Content/Documents/Mirova/publications/VF/Etudes/MIROVA_Etude_Mesurer_methodologie_Carbone_FR.pdf

Fonds dédiés et fonds ouverts

Concernant ses investissements via des sociétés de gestion, les partenaires de la MAF ont aujourd'hui des degrés de prise en compte variés des enjeux ESG dans leurs politiques d'investissement. Afin d'encourager, l'adoption de bonnes pratiques, la MAF a demandé en 2016 à l'ensemble de ses gérants leur niveau d'implication sur quatre aspects :

- La société de gestion a-t-elle signé les PRI (Principes pour l'Investissement Responsable) ?
- Lors de l'Assemblée Générale des valeurs dans lesquelles elle est investie, la société de gestion participe-t-elle au vote ?
- La société de gestion publie-t-elle un reporting ESG ?
- La société de gestion calcule-t-elle l'empreinte carbone de ses portefeuilles ?

Figure 2 : prise en compte des enjeux ESG par nos gérants



Source : MAF

Le niveau de suivi des enjeux ESG par nos différents gérants fera l'objet d'un suivi dans le temps, mais il apparaît, dès lors, que les partenaires de la MAF ont, pour près de 80%, signé les PRI. Si le vote en Assemblée Générale est pratiquement devenu un standard de marché, les engagements sur les sujets Environnementaux et Sociaux, via le reporting ESG et la mesure d'une empreinte carbone, affichent encore une marge de progrès.

Immobilier

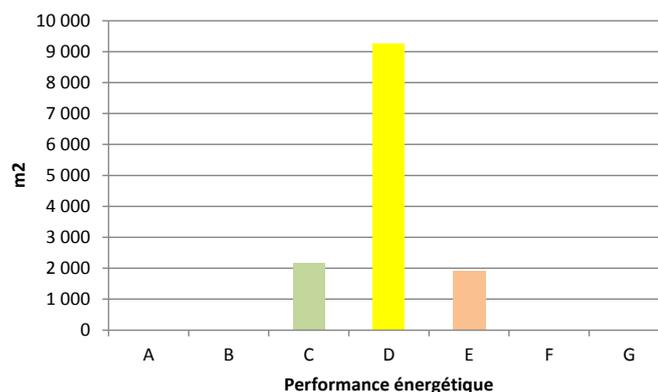
Au 31/12/2016, la MAF compte :

- 17 immeubles de Placement, majoritairement situés dans Paris (42% d'habitations, 52% de bureaux, 6% de commerces et activités)
- 2 immeubles d'exploitation.

Afin d'améliorer les performances énergétiques de son parc, l'action de la MAF se concentre sur deux piliers :

- la réalisation d'audits énergétiques sur ses investissements les plus importants (>80% de la consommation d'énergie totale). Fin 2016, les deux immeubles d'exploitation et trois immeubles de placements ont fait l'objet d'un audit par une société spécialisée et indépendante.

Figure 3 : performance du parc immobilier MAF au 31/12/2016



Source : MAF / Opqibi

Cet audit énergétique a fait ressortir une performance énergétique moyenne, en ligne avec le parc parisien.

2- Une volonté affirmée d'améliorer la performance énergétique des immeubles restructurés

Pour les immeubles faisant l'objet de restructurations importantes, la MAF cherche à encourager la prise en compte des meilleurs standards énergétiques. Ainsi, en 2013, un des immeubles de placement de la MAF, situé Rue Etienne Marcel, a été entièrement restructuré et bénéficie, aujourd'hui, du label HQE-BBC. La MAF a, actuellement, un projet de restructuration sur un immeuble situé dans le 16ème arrondissement et pour lequel il a été demandé de réaliser une étude énergétique de façon à faire mieux que la RT2012

Investissements à impact

La MAF a initié une poche dit « investissements à impact » (fonds labélisés, fonds affichant une démarche ESG particulièrement engagée). Cette poche permet à la MAF d'améliorer son impact global tout en bénéficiant des opportunités liées à la prise en compte des enjeux de développement durable.

A ce jour, la MAF a investi dans un fonds Equity dont la thématique est la gestion de l'eau (environ 5M€ d'encours) ainsi que dans un fonds immobilier privilégiant les actifs bénéficiant de labels environnementaux (engagement de 8M€).

Pour l'exercice 2017, la MAF envisage de renforcer cette thématique de l'investissement à impact.